

# Crousaz : critique éclairée, mais peu éclairante, du scepticisme au XVIIIe siècle

Autor(en): **Mayer, Jonathan**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **54 (2004)**

Heft 1: **Jean-Pierre de Crousaz : philosophe lausannois du siècle des Lumières**

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-381677>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CROUSAZ :  
CRITIQUE ÉCLAIRÉE, MAIS PEU ÉCLAIRANTE,  
DU SCEPTICISME AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

JONATHAN MAYER

Résumé

*Cette analyse de l'Examen du pyrrhonisme ancien et moderne de Jean-Pierre de Crousaz (1663-1750) cherche à préciser la position qu'a prise le philosophe helvétique dans la lutte contre la montée du scepticisme, en particulier contre Bayle, cible des principales critiques contenues dans l'Examen. En synthétisant l'essence du réseau argumentatif que contient l'Examen et en s'interrogeant sur la position sociale qu'occupait Crousaz à l'époque, nous tentons de clarifier la véritable portée philosophique de cet ouvrage.*

Si le retour du scepticisme à la fin de la Renaissance et au début de l'époque moderne avait pu donner lieu au départ, comme l'a bien montré Popkin, à une alliance entre foi et doute, un tel rapprochement est rapidement devenu problématique, voire condamnable. Une trace de cette condamnation est visible dans l'œuvre de Jean-Pierre de Crousaz qui se présente comme une défense doctrinale de la foi chrétienne face aux attaques sceptiques et athées qui lui paraissent gagner sans cesse en force et en virulence. Pour les athées et les libertins, la critique de Collins en 1718 avait paru suffire ; mais celle du scepticisme, déjà évoquée dans le *Traité* et mise en branle dès le début des années 1720, se devait de déboucher sur un ouvrage théorique de fond : *l'Examen du pyrrhonisme ancien et moderne* (1733), avec pour adversaire principal Bayle, reconnu par Crousaz comme un des principaux tenants du scepticisme moderne, puisqu'il voyait dans l'abstention du jugement proposée par Sextus Empiricus « le plus grand effort de subtilité que l'homme ait pu faire »<sup>1</sup>.

S'il s'en prend au scepticisme avec virulence, Crousaz le fait plus en moraliste qu'en philosophe théoricien de la connaissance<sup>2</sup>. Car ce qu'il craint avant tout, c'est l'impact du doute sur la religion, d'un doute perçu comme

<sup>1</sup> J.-P. DE CROUSAZ, *Examen du pyrrhonisme ancien et moderne*, La Haye, De Hondt, 1733, p. 345.

<sup>2</sup> J. DE LA HARPE, *Jean-Pierre de Crousaz et le conflit des idées au siècle des Lumières*, Berkeley, University of California Press, 1955.

une première étape menant à l'athéisme. Mais cette critique morale du scepticisme n'implique pas la disparition de la dimension philosophique puisque c'est au plan de la raison que Crousaz souhaite se placer ; son vœu est d'ailleurs de concilier foi et raison, la raison devant être conçue comme le fondement de la foi et de la conduite d'un bon chrétien. C'est donc dans une intention morale qu'a été pensé le dessein de dénoncer les pièges subtils tendus par le pyrrhonisme, cette maladie de l'âme, au dire du philosophe, et de réfuter Bayle. L'analyse que nous souhaitons faire de *l'Examen du pyrrhonisme ancien et moderne* visera en premier lieu à replacer l'ouvrage dans la lutte de Crousaz contre les mouvements intellectuels qui lui paraissent contenir en germe la décadence de l'Europe chrétienne et en second lieu à relever les principaux arguments avancés par Crousaz contre le scepticisme, notamment dans les première et troisième parties de *l'Examen*, respectivement intitulées «Du Pyrrhonisme en général» et «Où l'on entreprend l'examen de ce que Mr. Bayle a écrit en faveur du pyrrhonisme».

### 1. *Le contexte et les enjeux de la rédaction de l'Examen*

Pourquoi Crousaz s'est-il intéressé à la question du pyrrhonisme en général et à une attaque en règle de Bayle en particulier ? De son propre aveu, il n'était pas intéressé par la philosophie de Bayle, et c'est l'archevêque de Cantorbéry, le cardinal de Fleury et le cardinal Passionei qui l'ont convaincu des dangers qu'elle risquait d'occasionner aux plans religieux et moral. C'est donc pour répondre à une commande que Crousaz s'est attelé à la tâche de réfuter Bayle, mais c'est aussi parce qu'il est intimement persuadé du lien fondamental unissant «logique», morale et religion. Son œuvre entière, particulièrement sa *Logique*, témoigne de cette ambition, celle de redéfinir cette faculté de l'être humain qu'est la raison, et plus spécifiquement son usage légitime, comme «un art dont le but est de rendre les hommes dignes de leur nom et de leur définition, raisonnables et heureux par là même qu'ils sont raisonnables»<sup>3</sup>. Pour Crousaz, la logique est le fondement même de la morale, ou plutôt, comme en témoigne le passage qui suit, une voie autonome qui permet, elle aussi, de parvenir aux vérités premières de la religion :

L'amour de la Lumière [la raison] conduit à celui de la probité ; et un homme qui s'est formé à penser juste et à bien vivre se rendra aux vérités du Christianisme dès qu'on les lui présentera telles qu'elles sont, dans la pureté de leurs sources.<sup>4</sup>

Toutefois, ces prises de position pouvaient paraître mitigées pour les plus dogmatiques d'entre les théologiens. Malgré le véritable attachement démontré

<sup>3</sup> *Id.*, p. 28.

<sup>4</sup> *Ibid.*

par Crousaz pour la piété la plus sincère, les partis religieux n'ont pas toujours été tendres à son égard, comme en témoigne la querelle autour du *Consensus* qui a sensiblement nui à sa réputation.

La cause précise de cette querelle qui finit par provoquer le départ de Crousaz pour Groningue en 1724 est difficilement repérable. Dès 1707, des libelles diffamatoires qui le visent particulièrement circulent à Lausanne et forcent les autorités de Leurs Excellences bernoises à prendre la défense du recteur de l'Académie. Un calme passager suivra cette tourmente, mais les rumeurs ne mettront que quelques années avant de rejaillir. Autour de 1715, au moment où la gloire de Crousaz déborde les frontières helvétiques pour gagner l'Angleterre et la Hollande, certains de ses compatriotes s'acharnent toujours à vouloir ternir sa réputation, ce qui ne manque pas de l'agacer de plus en plus sérieusement, comme en témoigne une lettre adressée au comte du Luc :

Un clergé qui ne m'aime pas et de l'aversion duquel je ne puis deviner autre cause si ce n'est que j'ai l'humeur trop douce et que je suis un chrétien trop pacifique, s'agite vivement depuis plusieurs mois [...]. On m'accuse, moi qui de notoriété publique suis peut-être l'homme du canton le moins intéressé et le plus ingénu, tout sincère et tout ingénu, on m'accuse d'avoir travaillé à inspirer à mes compatriotes l'amour de l'argent et l'esprit de souplesse et de ruse pour en acquérir.<sup>5</sup>

Ces reproches d'ordre moral et religieux s'accompagnent de spéculations de nature plus politique qu'il est inutile de rapporter ici, mais qui ont, elles aussi, contribué à la mauvaise réputation qu'on faisait à Crousaz. De plus, le ton ironique utilisé dans la rédaction de ses *Nouvelles Maximes* a permis à ses détracteurs de dénaturer l'essence du message contenu dans ce texte et de l'accuser d'écarts de conduite qui ne se sont jamais véritablement vérifiés. Même si une tendance libertine favorisait à l'époque l'évacuation de toute moralité, le joug de la religion s'étant pratiquement perdu dans l'esprit du siècle, Crousaz continuait à soutenir l'extrême importance de la piété, de la foi et de la vertu. De mauvaises langues se sont donc efforcées de trahir la pensée d'un chrétien fier et raisonnable, soit par ignorance, soit par méchanceté.

On imagine alors aisément l'intérêt que peut présenter pour un tel homme, qui a toujours sincèrement souhaité le triomphe de la religion et de la raison sur les passions humaines, la possibilité de rédiger ce qui serait, au dire de l'archevêque de Cantorbéry, «un des livres les plus utiles et les plus importants qu'un philosophe chrétien put écrire»<sup>6</sup>. Même si la querelle autour du *Consensus* est passée depuis plusieurs années, la rédaction de l'*Examen* constitue une occasion parfaite pour Crousaz de justifier son positionnement. Il pourra simultanément se justifier et démontrer une fois pour toutes sa sincérité et la

<sup>5</sup> *Id.*, p. 35.

<sup>6</sup> *Id.*, p. 223.

ferveur de sa piété. De manière explicite, l'*Examen du pyrrhonisme ancien et moderne* se présente donc comme l'apologie d'une religion éclairée par la raison ; de manière implicite, tout nous porte à croire que cet ouvrage avait une deuxième visée, celle de plaire à un auditoire de puissants et de se faire un nom dans la République des lettres.

Dans la préface qu'il rédige au début de l'*Examen*, Crousaz donne plusieurs arguments explicitant l'importance et la nécessité d'une intervention de sa part dans le débat qui oppose alors les sceptiques aux rationalistes et à la religion. Le XVIII<sup>e</sup> siècle ne se caractérise pas seulement par un sérieux déclin de la religion, mais aussi par celui de la monarchie, fait bien regrettable pour notre philosophe qui voit encore dans ce système politique un appareil de gouvernement de premier ordre<sup>7</sup>. Fasciné par le modèle nobiliaire auquel il appartient, Crousaz croit toujours, en 1733, à l'excellente influence des princes éclairés et à la possibilité que ces derniers manifestent leur bonté devant la beauté de leur tâche qui est de diriger leurs sujets vers le bien de la cité et les délices de la religion. C'est d'ailleurs avec cette idée dans la tête qu'il fera l'éducation du jeune prince Frédéric II de Hesse-Cassel, activité à laquelle, déjà passablement âgé, il consacre toute son énergie et tout son sérieux. Un prince noble et raisonnable n'est-il pas le meilleur cadeau dont puissent jouir la plupart des individus en société ? Bref, la perte d'influence de ces deux repères sociaux extrêmement importants que sont la religion et la monarchie aurait pour conséquence la ruine de l'ordre social et de la foi religieuse. Or, aussi étrange que cela puisse paraître, le pyrrhonisme, pour Crousaz, en est un des principaux responsables.

Mais il n'est pas le seul en cause et l'*Examen du pyrrhonisme*, quoi qu'en dise son titre, est plus qu'une critique du seul scepticisme. Crousaz s'en prend à son époque et aux travers qu'elle manifeste. On y lit que les chrétiens manquent pour la plupart de zèle et vivent avec légèreté, que les repères moraux ont disparu, situation qui fait que la plupart des hommes se laissent emporter par leurs vices et leur désir de s'enrichir<sup>8</sup>. Cette décadence est, selon Crousaz, la marque de son siècle, où la piété est constamment menacée par l'esprit de débauche et de libertinage qui y règne. Il reproche d'ailleurs à certains philosophes, et particulièrement à Bayle, d'avoir profité de cet état de choses pour corrompre le cœur de la masse de façon tout à fait consciente, dans le seul but de tendre vers la vaine gloire que procure un important lectorat. Ainsi donc, le pyrrhonisme ne serait pas seul responsable de cet état de fait, mais il y aurait contribué néanmoins en militant en faveur de fins peu avouables.

Selon Crousaz, le pyrrhonisme en général, mais plus particulièrement celui de Bayle doit être interprété comme une véritable «maladie» de l'âme, expression qui revient à plusieurs reprises dans l'*Examen*<sup>9</sup>. L'objectif que Crousaz se propose est donc de soigner cette maladie intellectuelle à la manière d'un médecin qui soigne des patients très particuliers, devenus incrédules à force

<sup>7</sup> CROUSAZ, *Examen du pyrrhonisme ancien et moderne*, partie I, p. 11.

<sup>8</sup> C'est du moins ce que défend la préface de l'*Examen*.

<sup>9</sup> Cf. notamment *Examen*, Partie I, p. 12.

d'avoir trop douté, avec pour but de leur faire recouvrer la santé mentale et la raison. Cela implique de soutenir ceux qui recherchent sincèrement la vérité en leur donnant des outils pour ne pas tomber dans les pièges tendus par Bayle, tout en sachant bien qu'il est impossible de ramener des ténèbres ceux qui aiment à s'y complaire. La première étape de sa démarche sera donc de définir correctement les concepts et les astuces dont usent les pyrrhoniens, et particulièrement ceux qu'utilise Bayle, afin de mieux les réfuter par la suite.

## 2. *Les arguments de l'Examen*

Crousaz énumère plusieurs arguments qui lui servent à réfuter le pyrrhonisme de Bayle. Certains sont excellents, alors que d'autres sont plutôt faibles ou de nature sophiste, et bien trop souvent redondants. Parmi les arguments qui frappent véritablement le pyrrhonisme là où se trouvent ses points faibles, on peut identifier en premier lieu celui de l'éclatement du sens<sup>10</sup>. Pendant plusieurs siècles, la religion chrétienne est apparue comme l'unique repère moral de toute la civilisation occidentale. Lorsqu'on s'attaque aux fondements d'une telle institution, on ne peut le faire sans ébranler significativement les préceptes moraux des individus qui s'y sont soumis, souvent à contrecœur ou par crainte de châtiments éternels. Pour plusieurs, en effet, la piété est évacuée en même temps que surgissent les arguments qui permettent de se défaire de la crainte de Dieu. D'où le danger de répandre une philosophie comme celle du scepticisme, particulièrement dans le contexte social du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans l'espace laissé par ce vide moral, faire germer les graines du scepticisme ne peut que contribuer à enflammer les esprits les plus faibles et à leur faire voir la vérité dans chacune de leurs opinions singulières<sup>11</sup>, chose certainement nuisible pour la religion, la société et le salut des hommes.

Crousaz se plaît aussi à qualifier le pyrrhonisme «d'éponge des sciences et des bonnes mœurs»<sup>12</sup>. On ne va nulle part en ne cherchant qu'à semer le doute. Au contraire, une telle activité constitue davantage un recul dans la connaissance claire des choses<sup>13</sup> qu'un réel progrès. Au moment où la science moderne se met en place et apporte pour la première fois des réponses déductibles et démontrables, on ne peut que s'étonner du retour du pyrrhonisme. Ce dernier pouvait s'expliquer dans l'Antiquité lorsque les hypothèses physiques étaient en concurrence, mais il est difficile de le comprendre dès lors que la physique est assurée d'une exactitude similaire à celle des mathématiques. Les sceptiques paraissent méconnaître que la véritable voie du savoir passe par des déductions et des enchaînements rationnels tirés de vérités premières et extrêmement simples, et ce même si tous ne sont pas aptes à raisonner de la sorte.

<sup>10</sup> *Examen*, Partie I, p. 2.

<sup>11</sup> *Examen*, Partie III, p. 289.

<sup>12</sup> *Examen*, Partie I, p. 9.

<sup>13</sup> *Examen*, Partie I, p. 3.

Cet argument qui vaut pour le domaine de la raison ne lui est pas réservé, car il peut être appliqué également dans le domaine de la foi. Voilà pourquoi, selon Crousaz, la religion peut se laisser appréhender par deux voies distinctes, l'une rationnelle, l'autre mystique. La voie rationnelle est réservée aux philosophes qui doivent, en matière de religion, favoriser la raison jusqu'à ce que ses pouvoirs se dissipent. Là où s'éteint la raison naît la foi qui permettra au philosophe de jouir des véritables bonheurs de la vie. Telle est la tâche du philosophe : connaître autant qu'il le peut et laisser aux soins de Dieu ce qui lui échappe. Le sentiment d'admiration qui émerge en l'homme devant l'ordre et l'équilibre qui règnent dans la nature n'est-il pas la preuve la plus solide d'une existence suprême et intelligente ? Cependant, Crousaz réserve cette voie à une élite. À l'homme du peuple, moins habile dans ses réflexions, la religion doit être présentée selon son caractère mystique<sup>14</sup> et envisagée comme une règle de conduite lui permettant d'échapper à l'attrait des passions négatives (paresse, vanité, etc.). Or, le tort de Bayle est de se prêter à un exercice totalement opposé en voulant permettre au vulgaire de sonder rationnellement le contenu de la foi. À l'inverse, connaissant le cœur des hommes et la facilité avec laquelle il peut être corrompu, Crousaz se fait toujours un devoir de ne pas inciter ses semblables aux vices en leur enlevant toute confiance envers la religion, seule source de leur vertu.

Le deuxième reproche de Crousaz ne met pas en cause l'intelligence et la subtilité de Bayle<sup>15</sup>, que Crousaz reconnaît, et dont il se plaint d'ailleurs. Tout aurait été plus simple si Bayle n'avait pas eu autant de talent, le nombre de ses sectateurs en aurait été largement réduit. Cette reconnaissance du talent de Bayle n'est pas dénuée d'intérêt ; elle fait même partie de l'argumentation de Crousaz. Comment un homme si brillant, qui connaissait le cœur de l'homme et la facilité avec laquelle il se corrompt, peut-il parler si grossièrement et suggérer le vice d'une façon si ouverte ?<sup>16</sup> «Les écrits licencieux ne sont pas la preuve que les mœurs le soient», aurait sans doute répondu Bayle, ou peut-être aurait-il dit avec Mandeville que «ce sont les passions qui rapprochent véritablement de la vertu»<sup>17</sup>, réponses que Crousaz lui attribue et qu'il balaie du revers de la main. Que le pyrrhonisme puisse produire des athées vertueux, cela n'est guère envisageable. Comment accorder ce point puisque le scepticisme est une maladie de l'âme, un amour de la dispute et du doute ? C'est parce qu'il ne démord pas de cette conception simpliste du pyrrhonisme que Crousaz ne peut voir en Bayle qu'un profiteur, un homme qui se plaît à répandre le doute pour sa gloire personnelle et pour le plaisir qu'il éprouve à voir des disciples se rallier à sa cause. Ralliement qui n'est possible que parce

<sup>14</sup> *Examen*, Partie I, p. 6.

<sup>15</sup> *Examen*, Partie III, p. 194.

<sup>16</sup> *Examen*, Partie III, p. 201.

<sup>17</sup> *Examen*, Partie III, p. 245 et 250.

que les hommes sont facilement attirés par des doctrines qui leur paraissent cohérentes au premier abord, alors qu'elles ne le sont pas en vérité.

C'est bien évidemment le cas du pyrrhonisme qui, selon Crousaz, repose uniquement sur un réseau d'arguments bien faible. C'est dans ce sens qu'il énonce dans l'*Examen* que l'essence du pyrrhonisme défendu par Bayle se limite essentiellement à trois choses : des objections contre la Providence, des gaillardises et des répétitions<sup>18</sup>. Usant sans ménagement de nombreux sophismes, la seule arme utilisée par les pyrrhoniens<sup>19</sup>, Crousaz affirme que Bayle joue habilement avec les mots et les notions philosophiques dans l'unique but de tromper ses lecteurs et de jouir de la gloire que lui procure leur admiration pour sa vive intelligence. En ce sens, Bayle a trahi le travail d'historien qu'il s'était proposé de réaliser dans son *Dictionnaire*, travail qui suppose une certaine objectivité. Toutefois, ce reproche peut facilement être retourné contre Crousaz lui-même, du moins en ce qui concerne les répétitions. Dans la préface de son *Examen* long d'environ mille cinq cents pages, il prévient que la responsabilité des nombreux détours qu'il entreprendra revient à Bayle, lui qui, par son style et ses ambitions, cherche à confondre ses lecteurs. Dans la troisième partie de l'*Examen*, Crousaz change son fusil d'épaule et justifie ses détours par l'importance de la tâche qu'il doit accomplir, remarque plutôt anodine compte tenu du fait que la quintessence du propos philosophique que l'on tente de dégager dans cet *Examen* aurait bien pu se limiter au contenu de la courte préface que Crousaz lui a consacrée.

Voilà bien l'essentiel de l'argumentation mise en place par le philosophe qui consiste à lier scepticisme et art du sophisme. Par exemple, en matière de religion, Crousaz reproche à Bayle de prendre des cas particuliers et d'en tirer des conclusions générales (sophisme de la généralisation hâtive). Ainsi, les abus du clergé et le dogmatisme lui suffisent pour évacuer l'ensemble de la religion et pour conclure à son inutilité<sup>20</sup>, conclusion qui semble être tirée rapidement et de façon bien intéressée. On retrouve là une armature identique à celle utilisée contre Collins et les libres penseurs. Il reproche aussi à Bayle de refuser des théories sans les réfuter<sup>21</sup>, ou de conclure de l'impossibilité de connaître absolument tout à l'impossibilité de connaître quoi que ce soit (sophisme de la pente fatale)<sup>22</sup>. Bref, chaque fois que Crousaz attaque Bayle, on sent la marque de l'homme raisonnable qui s'en prend au sophiste, de l'homme d'Église qui réfute le libertin et qui cherche sincèrement à éclairer les gens à qui il adresse son *Examen*.

Malgré tout, la lecture de l'*Examen* ne laisse pas une impression entièrement favorable à Crousaz. Bien qu'il soit sans contredit un théologien rationaliste et non mystique, tous ses arguments convergent vers une réfutation qui

<sup>18</sup> *Examen*, Partie III, p. 223.

<sup>19</sup> *Examen*, Partie III, p. 233.

<sup>20</sup> *Examen*, Partie III, p. 307 sq.

<sup>21</sup> *Examen*, Partie III, p. 253.

<sup>22</sup> *Examen*, Partie III, p. 331.



est plus *ad hominem* que démonstrative. Pour lui, le pyrrhonisme est une maladie de l'âme causée par la paresse, la vanité et le goût de l'homme pour les passions. Bayle, en tant que chef de file de cette école, s'est servi d'astuces et de ruses pour en semer les graines et pour ensuite en récolter la gloire auprès de ces hommes de petite vertu qui lui devront de les avoir débarrassés du joug et du poids de leurs obligations morales et religieuses.

### *Conclusion*

Cette brève présentation de l'*Examen du pyrrhonisme ancien et moderne* de Crousaz nous conduit à tirer deux conclusions importantes, l'une sur l'auteur, l'autre sur l'ouvrage. Pour ce qui a trait à Crousaz lui-même, on ne peut qu'être étonné par le fait qu'un philosophe qui ne cesse de critiquer le scepticisme en termes de finalité sociale ou religieuse n'ait pas de problème à envisager les conséquences inévitables de sa position du point de vue des deux voies selon lesquelles l'homme peut penser sa religion. D'un côté, Crousaz insiste sur le fait que la voie de la raison est recommandable uniquement pour une élite constituée de gens instruits ; de l'autre, il valorise pour le reste des hommes la voie mystique, qui est aussi la voie de la croyance aveugle et de la crainte de Dieu. Est-il digne d'un homme qui se réclame de la raison de souhaiter ainsi maintenir dans l'illusion une grande partie de la population ? Doit-on considérer les hommes à jamais comme mineurs et refuser de tenir tout discours évoquant vice et passions négatives ? C'est bien ce que propose Crousaz, ce qui lui permet de dénoncer le caractère libertin des propos de Bayle : à force de suggérer la présence du vice à son lectorat, Bayle ne ferait que l'inciter à se conduire de manière vicieuse. Le pyrrhonisme, qui favorise l'éclatement du sens et l'émergence du principe «À chacun sa morale», ne peut qu'être source de dispute et d'irréligion. Mais c'est toujours penser en termes de conséquences et refuser à Bayle ce que Crousaz s'autorise sans problème ; et c'est surtout, dans ce siècle des Lumières qui aura pour conclusion le *Sapere aude* de Kant, maintenir les hommes dans un état de tutelle intellectuelle.

Quelle conclusion pouvons-nous tirer secondement à propos de l'ouvrage ? Il semble que l'*Examen* ait eu une portée beaucoup trop restreinte, ce qui est sans doute une des raisons pour lesquelles il passe aujourd'hui relativement inaperçu. Alors que l'auteur voulait en faire une réfutation du pyrrhonisme, il ne se donnait comme lecteurs que ceux qui aspiraient à la lumière de la vérité et non ceux qui étaient déjà dans les ténèbres, et souhaitait détourner ces lecteurs de bonne foi du pyrrhonisme plus par l'utilisation de sophismes que par celle de la raison. En effet, les arguments fournis par Crousaz reviennent pratiquement tous à prouver soit la mauvaise foi de Bayle, soit la perversité des pyrrhoniens, soit encore les conséquences néfastes du scepticisme, et ne peuvent intéresser ceux qui cherchent sincèrement la vérité et qui conçoivent le doute comme une part inhérente à l'activité épistémologique. On en conclut

que l'ouvrage a été composé avant tout pour plaire à l'autorité religieuse qui l'avait commandé et pour ramener dans le droit chemin les théologiens tombés sous le charme de Bayle, ou dans les pièges tendus par lui<sup>23</sup>. Quel est donc l'intérêt de réfuter un système lorsqu'on ne s'adresse qu'à des gens qui sont déjà prévenus contre lui ? Certes, comme l'a remarqué Jacqueline de La Harpe, l'*Examen du pyrrhonisme ancien et moderne* n'en est pas moins un ouvrage qui contient plus d'une page intéressante pour qui a des loisirs et de la patience<sup>24</sup>. Mais l'œuvre de Crousaz, pour être convaincante, aurait dû déboucher sur autre chose qu'un examen du scepticisme destiné à des lecteurs oisifs et patients, ce qui laisse entendre que l'ouvrage a péché tant sur le fond que sur la forme, comme Formey le justifiera par sa publication d'un résumé de l'*Examen du pyrrhonisme ancien et moderne* intitulé *Le triomphe de l'évidence*.

<sup>23</sup> *Examen*, partie III, p. 261.

<sup>24</sup> J. DE LA HARPE, *op. cit.*, p. 226 ; cf. ci-dessous J. HÄSELER, note 38.

